



Francheville - Prairay

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 16 mars 2016



Excusée : Florence Jacquemart

### Compte administratif 2015 : approuvé

Le compte administratif 2015 a été voté à l'unanimité, ainsi que le Compte de gestion. La séance du 16 mars s'est tenue en présence du percepteur.

### Vote des taxes : +2%

Le conseil municipal a voté une augmentation des taxes locales, à +2 % (9 voix pour, 2 voix contre). Cette augmentation, la première depuis plus de deux ans, (**à vérifier**) et permettra de dégager un peu plus de 800 €, somme qui abondera le budget 2016 et sera notamment consacrée à des investissements pour la commune, pour la Salle de rencontres, par exemple.

#### Les nouveaux taux :

- Taxe d'habitation : 8,81 %
- Foncier bâti : 6,13 %
- Foncier non bâti : 19,10 %
- CFE (ancienne taxe professionnelle) : 12,88 %

### Budget primitif 2016 : approuvé

Le budget primitif 2016 a été approuvé à l'unanimité.  
Il s'établit comme suit : **à compléter avec les derniers chiffres**

Investissement :

- Recettes :
- Dépenses :

Fonctionnement :

- Recettes :
- Dépenses :

### Travaux à la Clairière

Des travaux de sécurité : remplacement des détecteurs de fumée, suite à la nouvelle norme qui s'appliquera en 2017, et aménagement extérieurs d'accessibilité aux personnes handicapés.

Des demandes de subventions seront sollicitées auprès du Conseil départemental. Elles sont plafonnées à 10 000 €.